

Directeur : Benoît DENIS

Comité de rédaction : Paul ARON, Jean-Pierre BERTRAND, Laurence BROGNIEZ, Laurent DEMOULIN, Björn-Olav DOZO, Pierre HALEN, Véronique JAGO-ANTOINE, Denis LAOUREUX, Ginette MICHAUX, Michel OTTEN, Pierre PIRET, Marc QUAGHEBEUR, Hubert ROLAND

Représentants des Universités de la Communauté française de Belgique :

Université catholique de Louvain

Université de Liège

Université libre de Bruxelles

Ginette MICHAUX

Jean-Marie KLINKENBERG

Paul ARON

Représentant des Archives et Musée de la Littérature :

Marc QUAGHEBEUR

Rédaction : Avenue Iris Crahay, 53 • B-4130 Esneux.
ou par courriel : <ben.denis@ulg.ac.be>

Secrétariat des comptes rendus : Pierre PIRET, Département d'Études romanes,
Université catholique de Louvain, Place Blaise Pascal, B-1348 Louvain-la-Neuve.
ou par courriel : <piret@rom.ucl.ac.be>

Réseau de la recherche en lettres belges :

Pierre HALEN

Christian BERG

par courriel : <phalen@zeus.lettres.univ-metz.fr>

Université de Metz

Université d'Anvers (UA)

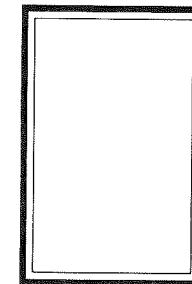
Abonnements et commandes : Le Cri. 1 Rue Victor Greyson, B-1050 Bruxelles.

Les collaborateurs éventuels sont priés de s'adresser aussitôt que possible à la rédaction. Les articles paraissent sous la responsabilité de leur signataire. Les manuscrits ne sont pas renvoyés.

La Belgique avant la Belgique

Textes rassemblés par
Laurence Brogniez

LE CRI



EDITION

Les études littéraires francophones : à partir d'un État des lieux¹

Cette contribution a pour point de départ la publication de l'ouvrage collectif *Les Études littéraires francophones : état des lieux. En effet, les développements récents de ce champ d'études invitent non seulement à s'interroger sur son épistémologie, mais aussi à réfléchir à l'articulation qui peut être établie entre la littérature belge de langue française et ce domaine plus vaste qu'on appelle un peu rapidement la « francophonie littéraire ». Le compte rendu prospectif ici proposé débute par un examen – nécessairement sélectif et rapide – des problèmes théoriques et méthodologiques qui se posent aux études littéraires francophones (tels qu'ils apparaissent dans différentes contributions) ; il se poursuit par une proposition de découpage du corpus francophone, découpage dans lequel la littérature belge verrait sa place définie plus strictement. Ce découpage, qui radicalise l'idée selon laquelle la francophonie littéraire n'est pas un phénomène unitaire ni homogène, n'est pas de nature à faire l'unanimité : la présente contribution entend donc ouvrir le débat et inviter à la discussion.*

Cherchant à asseoir sa légitimité aux côtés des études françaises traditionnelles et à justifier sa visibilité institutionnelle croissante par une solidité et une fiabilité méthodologiques, le champ des études francophones est depuis

quelques années en pleine ébullition théorique. L'ouvrage publié par Michel Beniamino en 1999² se voulait l'une des premières évaluations des outils disponibles et des perspectives de recherche. Assez amer quant aux résultats engrangés jusqu'alors, l'auteur en appelait, entre autres, à une plus grande collaboration entre les spécialistes ; ou en tout cas, à la mise au point d'un modèle conceptuel commun et de notions critiques à même de rendre compte des différents aspects de ce qu'il nommait « la francophonie littéraire ». Trois ans plus tard, Jean-Marc Moura, Lieven D'hulst et leurs collaborateurs dressent un nouveau bilan critique. Rassemblant une bonne vingtaine de contributeurs issus des traditions universitaires les plus variées, ces actes d'un colloque tenu en mai 2002 sont aussi une évaluation prospective des possibilités de la recherche en littératures francophones. Les vingt-deux articles rassemblés sont répartis en trois sections (« Orientations théoriques », « Méthodologie », « Orientations historiographiques »). Entendant ainsi brasser l'ensemble de la problématique disciplinaire, les deux éditeurs avaient l'ambition de donner aux études francophones une assise épistémologique solide et au chercheur, un « habitus disciplinaire »³ spécifique à son objet.

Dans les pages qui suivent, nous tenterons essentiellement de problématiser chacune des grandes options méthodologiques selon

lesquelles s'orientent les contributions rassemblées par Lieven D'hulst et Jean-Marc Moura : leur justification, leurs présupposés, leurs implications et la façon dont elles se répondent l'une à l'autre sans pour autant constituer un socle disciplinaire unitaire. Cette interrogation devra nous permettre d'amorcer une réflexion quant à l'étude de la littérature belge, dans son rapport avec le cadre épistémologique francophone. L'objectif de cet article, au caractère essentiellement prospectif et expérimental, sera ainsi d'apporter une proposition constructive au débat qui anime les études francophones.

La prise de parole sur la francophonie littéraire

La légitimité scientifique

Qu'il le veuille ou non, le spécialiste des littératures francophones prend inmanquablement la parole – fût-elle critique ou universitaire – dans le vaste concert de la Francophonie. Incarnée par d'éminentes personnalités politiques et culturelles, la Francophonie est avant tout une puissante construction institutionnelle. Mais celle-ci ne serait rien sans un discours d'escorte tout aussi omniprésent et aux forts accents francolatres. L'un de ses chantres, le député Xavier Deniau – également membre en France du Conseil d'État – est notamment l'auteur d'un « Que sais-je ? » cinq fois réédité et sobrement intitulé *La Francophonie*⁴. Y résonnent des mots d'ordre de « solidarité », de « coopération », de « partage », le tout sur fond de « charisme de notre langue », de « constante de notre génie », de « son universalité », de « notre nation » – le « nous » renvoyant, cela va de soi, exclusivement à la France : « [...] notre pays [...] est appelé à s'affirmer grâce à sa langue, véritable talent, avec laquelle il peut instaurer un partage de sa culture et assurer un dialogue avec les peuples du monde. »⁵

Il ne s'agit pas ici de nous livrer à une critique de ce type de discours, des accents qu'il adopte lorsqu'il s'applique à la littérature⁶ et des

manipulations idéologiques qu'il dissimule trop mal, mais simplement de souligner que le francophoniste littéraire ne peut manquer de poser sa parole *contre* cet humanisme faussement béat. Implicitement ou explicitement, chacun des contributeurs de l'ouvrage examiné entend dresser la légitimité et l'indépendance de sa démarche scientifique contre le discours creux et mystificateur de l'homme de pouvoir. Au « découpage technocratique » et à la « vision administrative de la francophonie »⁷, il opposera de subtiles typologies sociologiques ; à la conception essentialiste et aux vertus magiquement unificatrices de la langue française, des observations minutieuses des situations de bilinguisme et de diglossie ; en somme : à la douce euphémisation ou à la dénégation, il répondra par l'exacerbation ou l'objectivation des rapports de domination.

La spécificité scientifique

Si la francolâtrie officielle est un élément capital pour comprendre la prise de parole du francophoniste littéraire, il est un autre univers discursif face auquel le spécialiste des littératures francophones entend forger sa spécificité : celui des études littéraires françaises. Ici aussi, c'est avant tout une affaire de positions institutionnelles (de chaires universitaires, essentiellement). Ceci dit, tout comme la Francophonie, les études françaises sont productrices d'un discours, d'un ensemble de modèles, de concepts, de façons d'aborder le littéraire. C'est évidemment sur ce terrain-là d'abord que les études francophones cherchent à construire leur position.

La nécessité de se démarquer des recettes françaises d'étude du littéraire est omniprésente dans les contributions rassemblées par Lieven D'hulst et Jean-Marc Moura. Elle est résumée dans l'introduction de l'ouvrage, où est pointé le risque que constituerait « le fait de croire le pouvoir étudier des littératures émergentes en recyclant simplement d'anciens concepts et méthodes »⁸. Un peu plus loin, les auteurs stigmatisent « les ambitions aristocratiques (à travers notamment la rhétorique du discours

¹ MOURA (Jean-Marc) et D'HULST (Lieven), éd., *Les études littéraires francophones : état des lieux*, Bruxelles, 1999.

d'importance souvent appuyé sur une ambition « universaliste » et la constante réactivation « de vieilles problématiques ("l'engagement" sartrien, le "roman de formation" comme catégories d'étude par exemple) »⁹, qui caractérisent l'étude nationale de la littérature française. Enfin, la conclusion de la première section de l'ouvrage insistera à nouveau sur le fait qu'« il manque en France un encadrement théorique, une école critique, voire une simple grille de lecture qui nous permette de traiter de ce vaste corpus francophone de manière conséquente »¹⁰.

Outre, donc, le fait d'opposer sa légitimité scientifique au discours francophoniste non universitaire, le spécialiste de la francophonie littéraire se doit d'affirmer sa spécificité scientifique à l'égard des études françaises. À la lecture de ces actes et de façon un peu schématique, on peut dire qu'il s'y prend de deux manières. Premièrement, il évite soigneusement l'objet dont les « ambitions aristocratiques » et les « vieilles problématiques » dénoncées seraient susceptibles de le contaminer. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les grands absents des études francophones sont bien la France, son institution, son personnel et ses textes littéraires. Comme s'il fallait biffer l'Hexagone pour mieux souligner ses marges, ou ses marches, les études francophones semblent refuser de faire entrer dans leurs discours des contenus qui ne sont pourtant pas du tout étrangers à l'objet francophone.

Outre l'évitement de l'objet (évacuation du domaine français), la seconde manière utilisée par les études francophones pour construire leur spécificité disciplinaire à l'égard des études françaises consiste à contourner les méthodes traditionnelles de l'étude du littéraire, à savoir, sans entrer dans les détails : le jugement de valeur esthétique sur les œuvres, le tableau de l'histoire littéraire tel que Lanson l'a instauré à l'université et tel qu'il a été depuis amplement relayé par l'institution scolaire, le démontage narratologique interne des textes. Délaissant ces outils forgés spécifiquement par la tradition française pour l'étude de son propre panthéon,

le francophoniste tend, de façon significative, à adopter des théories et des technologies conceptuelles qui, soit proviennent de traditions critiques anglo-saxonnes, soit ne concernent pas prioritairement l'objet littéraire, soit cumulent ces deux caractéristiques : les études culturelles, la théorie postcoloniale, l'analyse du discours.

Manières importées

Les études culturelles

Les études culturelles (ou *cultural studies* dans leur appellation originelle) se fondent sur une définition élargie de la notion de « culture » et sur un parti pris radicalement interdisciplinaire, voire anti-disciplinaire, diront certains. La réflexion épistémologique des études francophones se trouve ainsi mêlée aux flots souvent tourmentés d'un débat beaucoup plus large, touchant, ni plus ni moins, à la configuration générale du champ des sciences humaines¹¹. Principalement soucieuses d'intégrer – voire de privilégier – les données géopolitiques qui définissent le monde contemporain (commodément prises en charge par le vocable « globalisation »), ces approches des phénomènes culturels débordent évidemment les cadres (nationaux, mais aussi médiatiques) traditionnels de l'étude littéraire : à leur « triste repli », elles opposent l'examen de tous les échanges (institutionnels, textuels, psychologiques, linguistiques, idéologiques) – et appropriations qui s'en suivent – qui sont à la base de la production culturelle. Outre qu'elle s'insère dans une dynamique disciplinaire très particulière, on voit bien, dès lors, que cette démarche reste fondée sur une conception elle-même très globalisée de la culture, particulièrement adaptée aux formes de création les plus contemporaines, mais prétendant investir également les autres strates historiques de la production culturelle.

On peut invoquer plusieurs raisons pour expliquer – et dans certains cas, justifier – le recours des études francophones au bagage théorique fourni par les études culturelles. La première raison tient à ce que nous avons dit plus

haut : issues d'une tradition critique anglo-saxonne, les études culturelles réalisent commodément la *tabula rasa* à l'égard des catégories de l'étude littéraire « à la française » et permettent au francophoniste de construire son objet et son commentaire sur un sol critique encore vierge. En particulier, en choisissant le parti d'un renversement complet de la notion de « culture » – celle-ci n'est plus le fait d'une élite lettrée, mais relève du vécu authentique des classes populaires – les disciples de Raymond Williams et de Richard Hoggart démantèlent complètement la question de la « valeur », telle qu'elle soutient l'idée même de panthéon littéraire en France. Les études culturelles placent au centre de leur démarche l'expérience vécue de l'agent culturel ; c'est dès lors aussi, pour les études francophones qui s'en inspirent, une manière de contourner un autre postulat implicite des études françaises, celui de l'autonomie de la littérature à l'égard du social. Enfin, une autre raison relève davantage de l'économie générale qui régit les rapports entre grandes traditions disciplinaires : leur faiblesse institutionnelle en terres françaises, leur jeunesse relative dans le champ du savoir, leur poids croissant dans les universités d'outre-Manche ou d'outre-Atlantique, feraient des études francophones un laboratoire conceptuel idéal, une zone de transit, ou de test, entre les audaces théoriques anglo-saxonnes et le noyau dur du « conservatisme » universitaire hexagonal.

Qu'elles soient fondées ou non, ces raisons ont sans doute poussé plusieurs francophonistes à promouvoir certains concepts des études culturelles dans leur champ disciplinaire, voire même, pour certains, à appeler à « [l']union des *cultural studies* et des études francophones »¹². Chez les plus modérés, on relèvera essentiellement le recours aux notions de « standards culturels » et de « transferts culturels ». Élaborée par Geert Hofstede et

Alexander Thomas, la théorie des standards culturels¹³ permettrait de « décrire de façon adéquate les systèmes de valeur et les modèles d'identification dans les textes littéraires et médiatiques et d'analyser plus précisément les conflits interculturels et les malentendus »¹⁴. Quant aux phénomènes de transferts culturels¹⁵, ils recouvrent le vaste ensemble des « formes d'appropriation interculturelles des textes, des discours, des pratiques et des institutions d'autres cultures »¹⁶.

On voit bien ce que le francophoniste peut gagner à privilégier ce genre de terminologie : elle évite le flou et la dispersion qu'entraîne le recours aléatoire aux termes de « mentalité », « identité collective », « spécificité » ou « échanges ». Cependant, ces apports conceptuels n'échappent pas aux griefs plus généraux qu'on peut formuler à l'égard des études culturelles, ou du moins à l'égard de leur pertinence dans le cadre d'études du littéraire. Le décloisonnement radical entre les différents objets d'étude traditionnels a en effet au moins deux conséquences. La première est qu'il entraîne tout simplement une noyade de l'objet « littéraire », qui perd toute sa raison d'être, dès lors qu'il se trouve englobé dans le vaste ensemble des médias, des pratiques culturelles et des comportements symboliques au sens le plus large. Comment, dès lors, encore soutenir que les études littéraires francophones puissent trouver leur épistémologie spécifique dans un domaine théorique qui récuse l'idée même d'épistémologie spécifique ? La deuxième conséquence est une dé-problématisation complète des phénomènes étudiés : la technologie conceptuelle des études culturelles permet de placer des étiquettes sur des faits jusque-là laissés de côté, mais elle s'en tient essentiellement au niveau généraliste du commentaire de statistiques. Comme corollaire, l'objet des études culturelles n'est forcément

¹² MOURA (Jean-Marc) et D'HULST (Lieven), *op. cit.*, p. 47.

¹³ HOFSTEDE (Geert), *Cultures and Organizations. Software of the mind*. London e.a., McGraw Hill, 1991 ; THOMAS (Alexander), éd., *Kulturstandards in der interkulturellen Begegnung*. Saarbrücken/Fort Lauderdale, Breitenbach, 1991. Cette théorie et ces notions sont essentiellement utilisées dans le cadre du *management* d'entreprise. Peu définies, elles se laissent appréhender selon la logique du sens commun et visent plutôt à développer une compétence pratique de « sensibilité interculturelle », en vue d'éviter les « malentendus ».

jamais épuisé : puisqu'il ne s'agit pas de démontrer quelque chose, ni de rendre un peu plus complexe ce qui apparaissait sous la patine du sens commun, l'étude des processus interculturels ne peut jamais se dire bouclée, même partiellement. Elle découvre toujours une zone de transfert inexplorée ou un standard supplémentaire à inventorier. Autrement dit, s'ils peuvent s'avérer utiles comme outils d'exploration préalable à l'étude d'une problématique littéraire particulière, située socio-historiquement, les concepts des études culturelles ne semblent pas pouvoir être considérés comme formant un modèle théorique à part entière.

La théorie postcoloniale

La théorie postcoloniale est l'autre grand recours d'origine anglo-saxonne privilégié par les études francophones. Ancrée dans le paysage universitaire français par son grand représentant, Jean-Marc Moura, la théorie postcoloniale se présente, pour le francophoniste, comme la perspective la plus fédératrice et la plus développée méthodologiquement. Elle se fonde sur une approche pragmatique des littératures, soucieuse « de rendre justice aux conditions de production et aux contextes socioculturels dans lesquels [ces littératures] s'ancrent »¹⁷ et vise ainsi à intégrer le sens politique à l'étude du littéraire. L'évidence du fait colonial doit déterminer l'appréhension des littératures francophones, aussi bien dans leurs configurations institutionnelles que dans leurs écritures. Ce à quoi doit s'attacher le francophoniste, c'est à la construction d'une « topique postcoloniale », mettant en relation l'instabilité énonciative caractéristique de l'écrivain francophone avec les choix esthétiques poétiques opérés dans ses œuvres.

S'il a le mérite de rompre radicalement avec un découpage parcellaire de la francophonie littéraire, ce type de démarche n'évite pas le reproche d'excès de généralité qu'on formulait à l'égard des études culturelles. La théorie postcoloniale ne touche pas, *a priori*, à la seule littérature, mais peut prétendre envisager toute autre forme de pratique culturelle, voire même de pratique tout court. D'autre part, il n'apparaît

que trop clairement qu'elle ne peut fournir aux études francophones leur seul socle épistémologique : les corpus belge, suisse romand et même québécois ne se prêtent pas à la grille de lecture postcoloniale. Autrement dit, l'approche postcoloniale peut remplacer utilement une série de micro-études de corpus pseudo-nationaux ou fondées sur le découpage arbitraire d'une « aire culturelle ». Reste, cependant, à se montrer conscients que cette théorie a) renonce à cerner l'ensemble des littératures de la francophonie ; b) n'est qu'accessoirement littéraire ; c) consiste en un programme de recherche relativement peu reproductible à long terme, étant fondé sur un donné socio-historique très localisé.

L'analyse du discours

Comme d'autres contributeurs à son ouvrage, Jean-Marc Moura a recours, dans son exposé méthodologique, à la notion de « scénographie » pour articuler les options formelles posées dans l'œuvre à la situation d'énonciation dans laquelle elles s'élaborent. Cette notion relève de la troisième grande voie théorique promue par les spécialistes de la francophonie, après les études culturelles et postcoloniales : l'analyse socio-discursive. Discipline carrefour tentant d'assumer à la fois l'héritage de la linguistique, de ses dérivés (poétique, sémiotique), et de l'analyse de texte telle qu'elle a été développée par les études littéraires, l'analyse du discours brasse un ensemble d'objets extrêmement étendu. Mais la pertinence que lui accordent les études francophones ne tient pas tant – comme c'est le cas pour les études culturelles – à cet œcuménisme, qu'à son souci d'articuler approche interne et approche externe, données textuelles et configurations sociales, stratégies poétiques et dynamiques institutionnelles. En particulier, le concept de « scénographie », emprunté à Dominique Maingueneau¹⁸, renvoie à l'espace d'énonciation tel qu'il est institué par le discours lui-même. À la différence du « contexte d'énonciation », la « scénographie » permettrait de toucher plus précisément à la dimension pragmatique des énoncés : le recours à une scénographie particulière serait en effet induit par une volonté « [d']agir sur le

destinataire, [de] modifier ses convictions »¹⁹. Pour Pierre Halen, ce concept trouve son utilité dans les études francophones en ce qu'il « permet d'unir dans une même réflexion les données recueillies du côté des textes et du style, et du côté du parcours social et institutionnel »²⁰.

Ici encore, bien qu'il ne soit pas du tout forgé spécifiquement pour l'étude du littéraire, on ne peut nier les vertus heuristiques d'un tel concept. En effet, comme le souligne Pierre Halen, l'examen des scénographies impliquerait, dans le cadre des études francophones, d'importants développements dans l'analyse historico-philologique des processus de création, autant que dans l'examen du discours social – sur ce dernier domaine, en particulier, les études font cruellement défaut.

Cependant, on voit mal en quoi cette notion serait particulièrement efficace pour la mise en évidence des spécificités de la francophonie littéraire. L'usage de ce genre de catégorie linguistique descriptive ne risque-t-il pas d'aboutir à l'illusion que le texte francophone serait traversé par un dispositif énonciatif relativement homogène et distinct des autres corpus littéraires ? D'autre part, s'il peut *a priori* laisser penser qu'il permet de combiner à l'observation textuelle un versant davantage contextuel, l'appareil terminologique des analystes du discours s'apparente souvent – et c'est le cas pour la « scénographie » – à une doublure de notions déjà existantes et depuis longtemps utilisées par les disciplines de la communication. De façon très explicite, l'analyse du discours se pose comme une alternative aux approches sociologisantes et entend centrer son attention sur l'univers discursif avant tout. En définitive, et malgré les apparences, l'analyse discursive parle en réalité très peu du social et construit ses catégories descriptives à l'intérieur même des textes, comme un témoin cette remarque de Maingueneau :

Pour un analyste du discours, la notion de « scène » [dont est dérivée celle de

« scénographie » ; nous précisons] permet d'éviter des catégories comme « contexte » ou « situation de communication », qui glissent facilement vers une conception sociologiste de l'énonciation²¹.

On peut certes continuer à reconnaître une pertinence à la notion, tant qu'elle demeure un outil de description textuelle. Le malentendu survient quand elle se voit instrumentalisée dans le cadre de la démonstration d'une hypothèse précise, qui vise à en figer l'opérativité. Ainsi, fondée sur une opposition idéologique entre l'écrivain et l'ancienne puissance coloniale, l'hypothèse postcoloniale utilise la notion de scénographie pour mettre en évidence ce qui serait l'une des caractéristiques majeures des littératures postcoloniales, à savoir la « définition forte de l'espace d'énonciation »²². De « scénographie » à « scénographie postcoloniale », il y a un passage de l'outil descriptif au principe explicatif, qui résiste finalement assez mal aux autres études de cas.

Études belges et études francophones

Quel usage l'étude de la littérature belge trouve-t-elle dans les grands appareils méthodologiques que nous venons d'exposer ? L'analyse des discours fournit certes des cadres de description utiles, mais qui ne font guère l'objet d'une exploitation systématique sur de vastes corpus. D'une manière générale et certainement trop réductrice, on peut dire que le spécialiste des lettres belges s'accommode peu des outils conceptuels fournis par la théorie postcoloniale et par les études culturelles. D'une part, la littérature qu'il étudie est loin d'être (et d'avoir été) la plus politisée qui soit ; d'autre part, l'existence d'un patrimoine critique s'étant centré prioritairement sur le fait littéraire en tant que manifestation esthétique autonome, rend peu utilisable un outillage méthodologique qui repose sur une conception élargie des phénomènes culturels et de leurs interactions²³.

¹⁹ CHARAUDEAU (Patrick) et MAINGUENEAU (Dominique), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Seuil, 2002, p. 517.

politico-idéologique »²⁴. À isoler son ensemble socio-littéraire et socio-ontologique, il fait partie, le propos sur la Belgique s'expose au péril de lui-même homogénéité factice. Même s'il a regard guidé par l'objectivation scientifique, le profil dessiné par une telle démarche risque de consister en quelques cassez généraux, qui finalement ne sont à devenir, eux aussi, des essences. À l'ère prospective, on peut donc sans crainte que l'étude de la littérature belge ne s'inscrive dans les cadres méthodologiques – renouvelés – d'une science littéraire. Non pas tant pour le concert des périphéries contre le centre, mais au contraire pour éviter de voir ses méthodes se limiter à la mise en œuvre d'une aire culturelle dominée. Les lettres belges n'y perdrait rien de sa rigueur scientifique et trouverait de nombreuses occasions de comparatisme²⁵. Reste, à préciser les contours de cette science littéraire, d'autre part à proposer des critères particulièrement pertinents pour cerner l'essence même des littératures en jeu.

Comparatisme Méthodologique des francophonies Nord

Francophonie ?

Le bilan dressé par Lieven D'hulst et moi-même, nous pointons deux tentatives

« somme d'« expériences discordantes » »²⁶, expression qu'il emprunte à Edward Saïd. La modélisation est aussi le propos de Pierre Halen qui, s'inspirant de la théorie bourdieusienne du champ littéraire, propose le concept de « système littéraire francophone » pour désigner « toutes les productions, non françaises, concernées par l'attractivité du centre »²⁷.

Leur souci de cerner au plus près la diversité des situations d'écriture de la francophonie, de la ramener à une matrice conceptuelle unitaire, conduit les deux auteurs à fournir, au final, des modèles d'intelligibilité d'une domination socio-symbolique passant par une différence de légitimité entre traditions linguistique(s) et/ou littéraire(s). Il s'agit là précisément d'une dimension capitale de la francophonie littéraire et ce n'est pas le moindre des mérites de ces modélisations que de la rendre si visible.

Malgré cela, le centre dominant ne semble pas clairement pris en compte par les auteurs. Comme nous l'avons souligné plus haut, c'est une des curieuses constantes du discours des études francophones que de marquer la frontière avec les objets des études françaises. Ainsi, chez Pierre Halen, l'un des premiers gestes forts de la démarche de modélisation consiste à exclure les producteurs français du système littéraire francophone : « [...] les producteurs français [...] ne sont pas francophones. »²⁸ Ce type d'assertion entraîne par la suite le théoricien de la francophonie dans d'inévitables contradictions. En effet, malgré cette exclusion

parcours et insiste sur la nécessité d'« appuis institutionnels » pour le mener à bien³⁰. Comment encore rendre crédible la frontière fondatrice du système littéraire francophone, qui tient artificiellement à l'écart une gamme d'agents dont la prise en compte est indispensable à la compréhension des analyses successives ?

Quant à Michel Beniamino, il livre une représentation des rapports de force culturels fondée sur le modèle du rapport colonisateur/colonisé, au sens le plus explicitement politique et militaire du terme. S'inspirant d'une tradition critique anglo-saxonne, qui place au centre de l'analyse le rapport entre une métropole et une colonie, l'auteur rend sa démarche incompatible avec les situations belge et suisse et s'oblige à une sérieuse reformulation pour le cas du Québec. Pour contourner cette difficulté et pouvoir étendre son modèle à toutes les situations de francophonie, Michel Beniamino pose une équivalence de fait entre la domination coloniale et la domination symbolique. L'impérialisme d'un côté donc, les « expériences discordantes » de l'autre, constituent ainsi les deux étiquettes un peu vagues sur lesquelles repose l'édifice d'une francophonie littéraire. En cherchant à cadrer large, un tel modèle ne fournit guère à la parole critique qu'une clé de lecture globale et généraliste d'une gamme de phénomènes de natures en réalité très diverses.

Il semble ainsi qu'appréhender la

littéraires situés en « francophonie » semblent eux aussi pris en charge par une critique relativement homogène.

La lecture de ces actes, il apparaît que les textes actuels de la francophonie littéraire sont éminemment inscrits dans l'une ou l'autre de ces traditions. L'objectivation d'une zone entre une francophonie Nord et une francophonie Sud, loin de cloisonner le débat, lui donnerait au contraire une base théorique opératoire. Débarrassé d'un projet théorique surdimensionné – celui d'une synthèse complète et totalisante de la zone littéraire –, stimulé à dépasser les limites des objets « nationaux » ou des catégories faussement spécifiques, le critique devrait pouvoir situer plus clairement sa parole critique.

Il nous proposons ainsi de distinguer, dans les études littéraires francophones, entre la francophonie Nord (France, Belgique, Suisse romande, Québec) et une francophonie Sud (France, Maghreb, Afrique du Nord, Antilles, Caraïbes, francophonies africaines, indiennes) ; la France ne constituant pas un troisième ensemble extérieur aux deux, mais exerçant – à des titres divers – une influence de centre symbolique aussi bien sur la francophonie Nord que sur la francophonie Sud. On reconnaîtra, dans ces dernières années, notre dette envers le « modèle canadien » présenté par Jean-Marie Carré et Benoît Denis dans leur dernier

problématique de la langue d'écriture, celle des pratiques métadiscursives »³².

Le choix d'un tel découpage – qui assume une position intermédiaire entre la visée pan-francophone et le traitement d'aires culturelles – doit bien sûr trouver d'ultérieures justifications dans des études comparées plus précises. Ici encore à titre prospectif, nous suggérons un objet qui se prêterait particulièrement à ce type de démarche : l'historiographie littéraire.

Pourquoi l'historiographie littéraire ?

Comme nous l'avons souligné, les trois contributions des spécialistes belge, suisse et québécois aux actes ici commentés concernent les modalités et l'historique du discours critique propre à chacune de ces traditions. Modalités du traitement du canon (exhaustivité, sélection, hiérarchisation, périodisation), mobilisation d'outils et de concepts puisant tour à tour à la psychologie collective ou à la sociologie, échanges de légitimité avec le corpus d'œuvres traitées, positions des énonciateurs historiographiques dans le champ littéraire ou social, échos des problématiques identitaires qui traversent leurs sociétés respectives : autant de points d'accroche possibles pour poursuivre un travail comparatiste sur un objet dont on mesure parfois mal l'importance dans le fonctionnement de littératures faiblement institutionnalisées.

C'est finalement ce que nous invitent à noter Denis et Klinkenberg, par les critères qu'ils utilisent dans la typologie évoquée plus haut. La

Par ailleurs, les modalités de l'entreprise historiographique n'ont fait l'objet d'un consensus dans aucune des zones de la francophonie littéraire. Elles sont, au contraire, au centre d'un débat permanent qui appartient en tant que tel à la vie littéraire de ces différentes zones et peut ainsi être considéré légitimement comme un objet du regard littéraire. Objet d'autant plus important dans le cas des littératures francophones, dont les histoires littéraires ont déterminé – et continuent de déterminer – fondamentalement la lecture des corpus eux-mêmes. Leur articulation à une histoire (à la fois « série des faits historiques » et « récit ») a été l'événement nécessaire et presque simultané de leur visibilité – et donc de leur lisibilité – spécifiques³⁴.

Autant dire que l'énonciation historiographique est l'un des rouages essentiels de la francophonie littéraire. Adopter la perspective historiographique, ce n'est certes pas renoncer à l'étude de la littérature francophone, c'est prendre acte d'une réalité parfois aveuglante : les littératures francophones existent essentiellement par les discours qu'on tient sur elles (davantage, en tous cas pour la Belgique et la Suisse romande, que par leur écho auprès d'un public lecteur). Même si l'on veut éviter de parler de « chefs d'œuvre » ou de « best-sellers », force est de constater que les francophonies hors de France ne possèdent pas de vraie puissance éditoriale, ni d'appareils de consécration, à même d'assurer, comme c'est le

poursuivie en vain jusqu'à présent. Passant de la historiographique une démarche à même de « littérature » au « métalittéraire », le baliser ses explorations, tant empiriques que francophoniste trouverait dans l'étude théoriques.

La Chronique des Archives et Musée de la Littérature

Le Fonds des tapuscrits de théâtre

Par définition, le texte de théâtre est destiné à être porté à la scène et interprété : son existence en tant que genre littéraire à part entière a toujours fait l'objet de discussions et de controverses. La constitution d'une bibliothèque de textes de théâtre pose donc un certain nombre de questions intéressantes, liées à cette forme littéraire particulière.

N'étant pas, à l'origine, destinée à être lue par le grand public, l'édition théâtrale présente des caractéristiques spécifiques. Si les œuvres classiques reconnues sont passées dans le corpus littéraire traditionnel et font l'objet de publications, commentées ou non, au sein des diverses maisons belges, françaises ou suisses, le texte contemporain trouve difficilement le chemin de l'édition, et ceci pour des raisons commerciales assez évidentes.

La pratique la plus fréquente, et quelque peu contradictoire, tend de plus en plus à publier un texte au moment de sa création, c'est-à-dire au moment où, porté à la connaissance du public, il a quelque chance d'être acheté et lu par celui-ci. On sait que, durant tout un temps, des auteurs aussi importants que Claudel ou Kalisky n'ont dû qu'à l'édition de voir exister des textes que la scène de leur temps n'entendait pas recevoir.

C'est dire si l'édition théâtrale contemporaine ne présente que la partie la plus visible de l'iceberg de l'écriture et si, dans le passé, même récent, elle n'a constitué qu'une part

Archivage

Au sein des Archives et Musée de la Littérature, qui ont pour objectif d'offrir aux lecteurs et chercheurs un panorama aussi complet que possible de l'écriture en Belgique francophone, il est évident que les collections ne peuvent se limiter aux textes de théâtre édités.

Dès l'origine, les AML ont donc accordé une grande importance à l'archivage des « tapuscrits » de théâtre. Ce fonds se monte aujourd'hui à plus de 4 500 textes, parmi lesquels 1 500 environ sont dus à des auteurs étrangers, alors que 150 d'entre eux sont en langues allemande, anglaise, espagnole, italienne, néerlandaise, wallonne...

Avant toute description du fonds des tapuscrits catalogués sous la cote MLTB, précisons qu'une quantité de textes, manuscrits ou dactylographiés pouvant être qualifiés d'« historiques » (plus de deux cents pour la période 1900-1950) font l'objet d'un classement séparé sous la cote MLT (documents précieux). On y retrouve, entre autres, de nombreux manuscrits de Herman Closson, Max Deauville, Gaston Raume (un revuiste du début du siècle), Paul Spaak, un tapuscrit annoté de Maurice Maeterlinck, plusieurs manuscrits de Michel de Ghelderode, de Jean Sigrid... Ceci explique le nombre assez restreint de textes répertoriés ci-dessous pour la même période.

Une trentaine de textes datent des années 1930 et 40 : essentiellement des copies d'éditions